A l'approche de la Journée internationale pour les droits des femmes, le CESE rappelle son engagement en faveur de la promotion de l’égalité entre femmes et hommes

Date
Publié le 06/03/2014
Description

Malgré l’importance du dispositif législatif visant à la promouvoir, l’égalité entre les femmes et les hommes reste trop souvent peu considérée voire négligée au sein du corps social et professionnel. La Journée internationale de la femme est l’occasion de rappeler l’engagement renouvelé du Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour la promotion des droits des femmes et de ré-insister sur les pistes avancées par le Conseil afin de rendre effective l’égalité professionnelle entre femmes et hommes.Depuis sa création, le CESE consacre une place centrale dans ses travaux à la question des droits des femmes. Cela s’est traduit par la création en 2000 de la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité, sur le modèle des délégations homonymes de l’Assemblée nationale et du Sénat.

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024